

ZONES HUMIDES en Adour Garonne : mieux comprendre les services rendus



En Haute-Garonne, un tout nouveau conservatoire des zones humides, porté par le Conseil départemental, a permis de sauvegarder 26 zones humides, soit 286 ha.

A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides du 2 février, Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique et énergétique, Guillaume Choisy, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne, et Hervé Brustel, vice-président du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN) ont visité la zone humide de la Tuque (à Cazes-Mondenard, Tarn-et-Garonne). Il s'agit d'un des projets lauréats de l'Appel à projets « Restauration des zones humides de têtes de bassin versant » sur le bassin du Lemboulas***.

Un [nouveau film pédagogique réalisé pour l'Agence](#) vient témoigner des services potentiels rendus par des zones humides fonctionnelles, à condition de fournir les efforts nécessaires. On peut notamment y

Bassin Versant

<https://bassinversant.org>

découvrir un focus sur Bazauges (Charente-Maritime), en bord de rivière de l'Antenne, où des aménagements de haies sont pilotés par le Symba****, afin de limiter les effets des inondations récurrentes subies. Un autre exemple illustre des travaux à mener : à la source du Veyron, en Gironde, un fossé de drainage va être comblé et des remblais déplacés, afin de redonner toute sa fonctionnalité à la zone humide voisine.

En complément de ce film, l'Agence vient d'éditer une [nouvelle plaquette sur les zones humides](#), qui actualise les données à l'échelle du bassin, et fournit les repères clés à connaître.

bassinversant.org